

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

MAIRIE
D'AVIGNON

SECRETARIAT GÉNÉRAL



N°36

du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance publique du : 13 décembre 2012

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Madame le Maire, Président,

Mme ROZENBLIT, M. BISSIERE, M. MANSOUR, M. ETIENNE, Mme VERRA, Mme REVAH, Mme ALTAYRAC, M. ROGIER, Mme JOUFFROY-BOLOGNA, M. REDONDO, Mme SIAUD, Mme WAGNER, M. CHIRINIAN, M. FERAUD, M. Vincent LELEU, Mme BERNARD, Mme BOTELLA, Adjoints au Maire.

M. GALLO, Mme GOILLIOT, Mme BENOIT - GONTARD, Mme CALVES, Mme LECOMTE, Mme PEYRONNET, M. MARCUCCI, Mme ELIAS, M. François LELEU, M. EL KHARIF, Mme Liliane BONNET, M. RIEUX, M. CASTELLI, M. HERMELIN, M. BERKO, Mme CLAVEL, Mme LAGRANGE, M. FOURNIER, Mme LAMOUREUX, M. CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. JOUBERT-BOMPARD par M. François LELEU

M. Christian BONNET par Mme PEYRONNET

Mme AIT EL CADI par Mme ROIG

M. GALATEAU par Mme ROZENBLIT

Mme ALAZAUD par M. ROGIER

M. BRUNET-DEBAINES par M. EL KHARIF

Mme SALVATORE par Mme Liliane BONNET

M. MARLETTA par M. REDONDO

M. PEYRE par M. BERKO

Mme HADDAOUI par M. CASTELLI

ETAIENT ABSENTS :

M. PAGANELLI

Mme JEAN

M. FAVIER

M. PERRAMOND

Mme EL BOUROUMI

XXX

Mmes CALVES, WAGNER, MM. MARCUCCI, BERKO rejoignent l'Assemblée au cours de la présentation du rapport n°1.

Mme ELIAS-SODAVALLE entre en séance avant le vote du rapport n°2.

Mme HADDAOUI et M. François LELEU arrivent en séance au cours des débats ayant trait au rapport n°6.

M. FOURNIER quitte l'Assemblée avant le vote du rapport n°13 et regagne la salle pendant la présentation du rapport n°25.

M. BRUNET-DEBAINES rejoint l'Assemblée avant le vote du rapport n°24.

XXX

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2012

36

URBANISME : CENTRE ANCIEN - Modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V.) - Demande à Monsieur le Préfet de Vaucluse du lancement de la procédure de modification.

M. ROGIER

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

En janvier 2004, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V.) qui fixe les règles d'Urbanisme et de restauration des logements sur le Centre Historique de la Ville.

Par délibération du 22 mars 2012, la Ville a approuvé la convention signée avec l'Etat pour la mise en œuvre de la donation de Monsieur Yvon LAMBERT. Ce projet concerne principalement la réhabilitation de deux Hôtels particuliers de Caumont et Montfaucon pour accueillir les œuvres de Monsieur Yvon LAMBERT.

Le plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur doit faire l'objet d'adaptations mineures pour permettre la mise en œuvre de ce projet.

La procédure de modification sera menée conjointement par les Services de l'Etat et de la Ville et sera soumise à l'avis de la Commission Locale du Secteur Sauvegardé avant de faire l'objet d'une enquête publique.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le Code de l'Urbanisme

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission de l'Urbanisme, des Travaux et de la Circulation

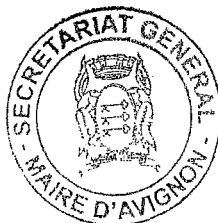
Commission des Finances, du Domaine Public et de l'Administration Générale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet de Vaucluse d'engager la procédure de modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé le 12 juin 2007 afin de permettre la réalisation du projet de donation des œuvres de Monsieur Yvon LAMBERT à l'Etat.

- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE



POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE MAIRE
Le Directeur Général
Adjoint des Services